



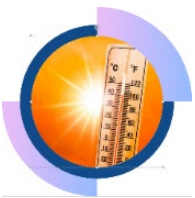
Date de publication : 8 juillet 2026

ÉDITION CORSE

Semaine 27-2026

Points clés de la semaine

Chaleur et santé



Météo France a classé les deux départements de l'île en vigilance canicule orange du 22 juin au 2 juillet. Cet épisode de canicule est désormais terminé, et les deux départements sont actuellement classés en vigilance verte.

L'évolution des indicateurs en lien avec la chaleur pendant les épisodes de canicule fait l'objet d'un bulletin spécifique canicule. Ce bulletin sera disponible dans l'onglet Publications de l'espace Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse du site Santé publique France dès sa parution.

Dengue, chikungunya et Zika (page 2)



En Corse, depuis le 1^{er} mai, aucun cas importé de dengue, chikungunya ou Zika n'a été confirmé.

Exposition aux pollens, pouvant générer un risque allergique (page 4)



En S27, l'activité pour allergie chez SOS Médecins reste faible, à un niveau habituel pour la saison.

L'exposition aux pollens est à un niveau modéré dans la majorité de l'île.

Au vu de la faible activité au cours des 2 dernières semaines chez SOS Médecins, ainsi que des prévisions de l'indice pollens, ce point sera le dernier de la saison. Au besoin, la page sera de nouveau ajoutée dans le bulletin.

Surveillance de la mortalité toutes causes (page 6)

En S26, le nombre hebdomadaire de décès toutes causes confondues transmis par l'Insee se situe dans les marges habituelles de fluctuation. Pour rappel, l'épisode de canicule a démarré en Corse le lundi 22 juin, soit en S26.

Les données de certification électronique des décès montrent une diminution des décès en S27, mais les données restent à consolider, la couverture et les effectifs en Corse étant faibles.

Dengue, chikungunya, Zika

Surveillance des cas importés

Synthèse au 07/07/2026

Depuis le 1^{er} mai 2026, **aucun cas importé de dengue de chikungunya ou de Zika n'a été confirmé en Corse** (tableau 1).

En France hexagonale, 206 cas importés de dengue (+ 14 cas), 66 cas de chikungunya (+ 4 cas) et 9 cas de Zika (+ 2 cas) ont été diagnostiqués.

Situation au niveau national : *données de surveillance 2026*

Tableau 1 – Cas importés (confirmés et probables) de dengue, de chikungunya et du virus Zika en Corse, saison 2026 (point au 07/07/2026)

Zone	Dengue	Chikungunya	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	21	8	0
Bourgogne-Franche-Comté	9	6	1
Bretagne	9	3	0
Centre-Val de Loire	11	2	0
Corse	0	0	0
<i>Corse-du-Sud</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Haute-Corse</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Grand Est	7	4	1
Hauts-de-France	8	2	1
Ile-de-France	56	8	2
Normandie	9	1	0
Nouvelle-Aquitaine	16	11	0
Occitanie	21	9	2
Paca	26	11	0
Pays de la Loire	13	1	2

* Cas ayant été virémiques pendant la période de surveillance renforcée (1^{er} mai – 30 novembre).
Source : Voozarbo, Santé publique France.

Rappel – Modalités de la surveillance renforcée en hexagone

La surveillance de la dengue, du chikungunya et du Zika repose sur la **déclaration obligatoire** des cas documentés biologiquement. Cette surveillance est mise en place toute l'année en France hexagonale.

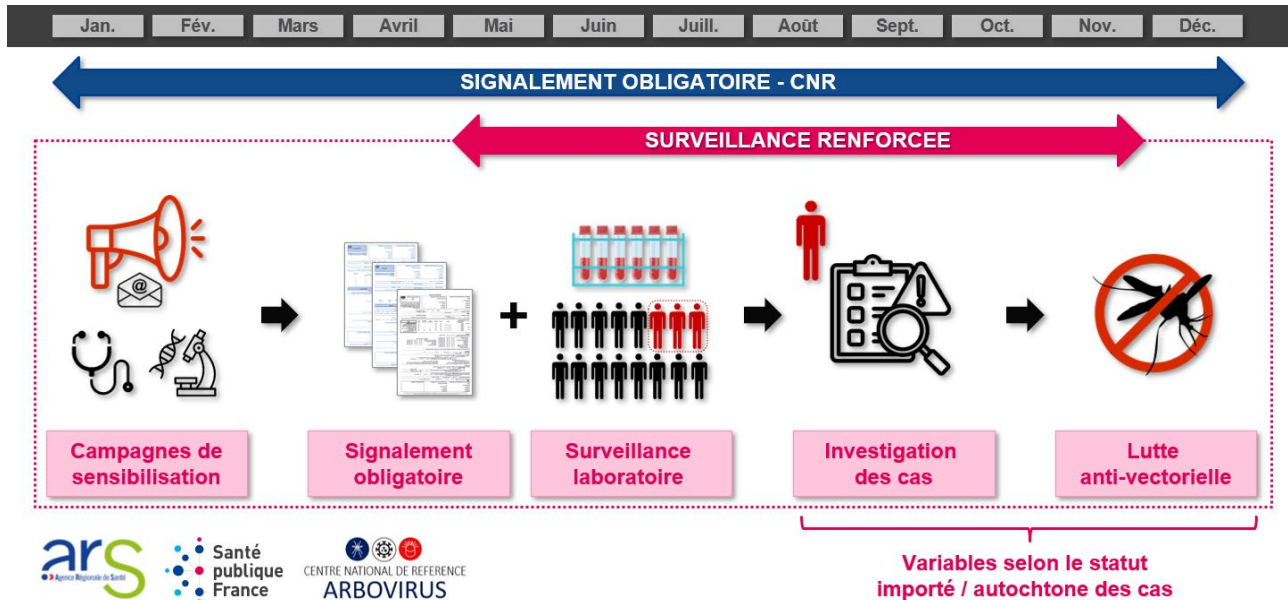
Pendant la période d'activité du vecteur, de mai à novembre, la surveillance est renforcée pour faire face au risque de transmission locale de ces virus (figure 1).

En début de saison, les agences régionales de santé (ARS), en collaboration avec les équipes de Santé publique France en région, sensibilisent les professionnels de santé au diagnostic et à la déclaration des cas.

Afin d'identifier les cas qui n'auraient pas été signalés par ces professionnels, les équipes de Santé publique France en région analysent quotidiennement les résultats d'analyses virologiques pour ces trois pathologies, transmis via le système de surveillance 3 Labos (dispositif de transfert automatisé de résultats biologiques de plusieurs plateformes de laboratoires vers Santé publique France).

Chaque cas identifié donne lieu à une investigation épidémiologique par l'ARS, en collaboration avec Santé publique France en région. Le niveau d'investigation et les mesures de contrôle, principalement la lutte antivectorielle (LAV), dépendent du statut importé ou autochtone du cas. L'identification d'une circulation locale (cas autochtone) entraîne une recherche active de cas (enquêtes en porte-à-porte dans les zones de circulation, sensibilisation des professionnels de santé de proximité) et une LAV renforcée.

Figure 1 – Dispositif de surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika, France hexagonale



En complément des interventions de démoustication, **il est primordial d'appliquer des mesures de protection individuelle contre les piqûres de moustiques.**

Ces moyens de prévention s'appliquent aux cas et à leur entourage, aux patients présentant des signes cliniques compatibles en attente de résultats biologiques, ainsi qu'aux personnes se rendant dans une région à risque pendant leur voyage et à leur retour.

Il est également préconisé de modérer ses déplacements afin de limiter le risque d'infecter des moustiques présents dans différentes zones géographiques.

Principaux messages de prévention à l'attention des personnes atteintes de la dengue, du chikungunya ou du Zika



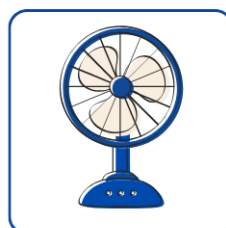
Soyez prudents : adoptez les bons gestes pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie



Portez des vêtements amples et couvrants



Appliquez des répulsifs cutanés



Utilisez des ventilateurs



Limitez vos déplacements

D'autres moyens de protection existent : moustiquaires, diffuseurs électriques, serpentins en extérieur...

Exposition aux pollens, pouvant générer un risque allergique

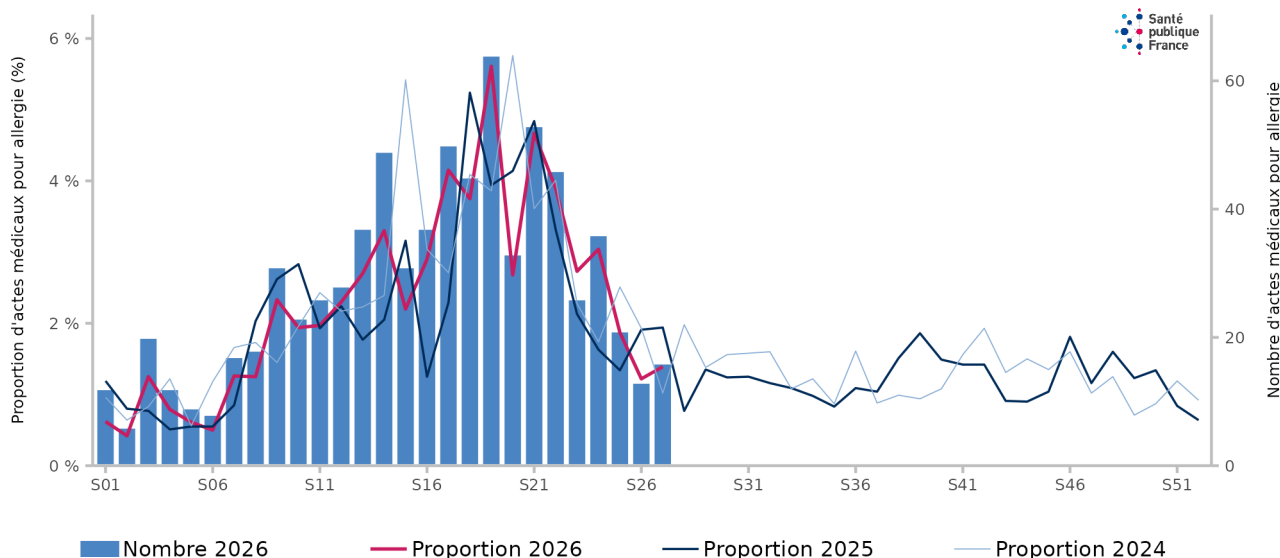
L'activité de l'association SOS Médecins relative aux allergies est restée faible en S27, niveau habituel pour la saison (tableau 2 et figure 2).

Tableau 2 – Indicateurs de surveillance syndromique de l'allergie en Corse (point au 07/07/2026)

ASSOCIATIONS SOS MÉDECINS	S25	S26	S27	Variation (S/S-1)
Nombre d'actes médicaux SOS Médecins pour allergie	21	13	16	+23 %
Proportion d'actes médicaux SOS Médecins pour allergie (%)	1,9	1,2	1,4	+0,2 pt

Source : SOS Médecins. Exploitation : Santé publique France.

Figure 2 – Nombre et proportion d'actes médicaux SOS Médecins pour allergie en Corse par rapport aux 2 années précédentes (point au 07/07/2026)



Source : SOS Médecins. Exploitation : Santé publique France.

À la date du 7 juillet, l'indice pollens, mis en place par Atmo France et les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, était à un niveau élevé dans le nord-ouest de l'île et modéré dans le reste, en lien avec les pollens de graminées.

Dans les deux prochains jours, l'indice pollens sera à un niveau modéré dans l'ensemble de l'île, et même faible dans le cap Corse.

Au vu de la faible activité au cours des 2 dernières semaines chez SOS Médecins, ainsi que des prévisions de l'indice pollens, ce point sera le dernier de la saison. Au besoin, la page sera de nouveau ajoutée dans le bulletin.

Plus d'informations : [site Internet d'AtmoFrance](#)
[site Cartopollen](#)
[site du ministère chargé de la santé](#) pour les conseils de prévention adaptés

Prévention

Retrouvez sur le site du ministère chargé de la santé les conseils de prévention adaptés.

Recommandations pendant une période pollinique

Pour les personnes se sachant allergiques :

À LA MAISON	À L'EXTÉRIEUR
 <ul style="list-style-type: none">• Rincez vos cheveux le soir	 <ul style="list-style-type: none">• Éviter les activités extérieures qui entraînent une surexposition aux pollens : tonte du gazon, entretien du jardin, activités sportives, etc. En cas de nécessité, privilégiez la fin de journée et le port de lunettes de protection et d'un masque
 <ul style="list-style-type: none">• Aérez au moins 10 mn par jour, de préférence avant le lever et après le coucher du soleil	 <ul style="list-style-type: none">• Évitez de faire sécher le linge à l'extérieur
 <ul style="list-style-type: none">• Évitez d'aggraver vos symptômes en ajoutant des facteurs irritants ou allergisants (tabac, produits d'entretien ou de bricolage, parfums d'intérieur, encens, bougies, etc.)	 <ul style="list-style-type: none">• En cas de déplacement en voiture, gardez les vitres fermées

Pour les personnes ne se sachant pas allergiques :

Si vous présentez de façon gêne répétitive et saisonnière un ou plusieurs des symptômes suivants : crises d'éternuement, nez qui gratte, parfois bouché ou qui coule clair, yeux rouges, qui démangent ou qui larmoient, éventuellement une respiration sifflante ou une toux, vous souffrez peut-être d'une allergie aux pollens.

– L'allergie peut bénéficier de mesures de prévention et de soins. Pour cela **demandez conseil à votre pharmacien ou consultez votre médecin.**

Source : ministère en charge de la santé

Méthodologie

L'indice pollens, mis en place par Atmo France et les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air, indique les seuils de concentration dans l'air de 6 taxons (l'ambrosie, l'aulne, l'armoise, le bouleau, les graminées et l'olivier) et prend en compte le caractère allergisant des différents pollens. Cet indice couvre l'ensemble du territoire hexagonal.

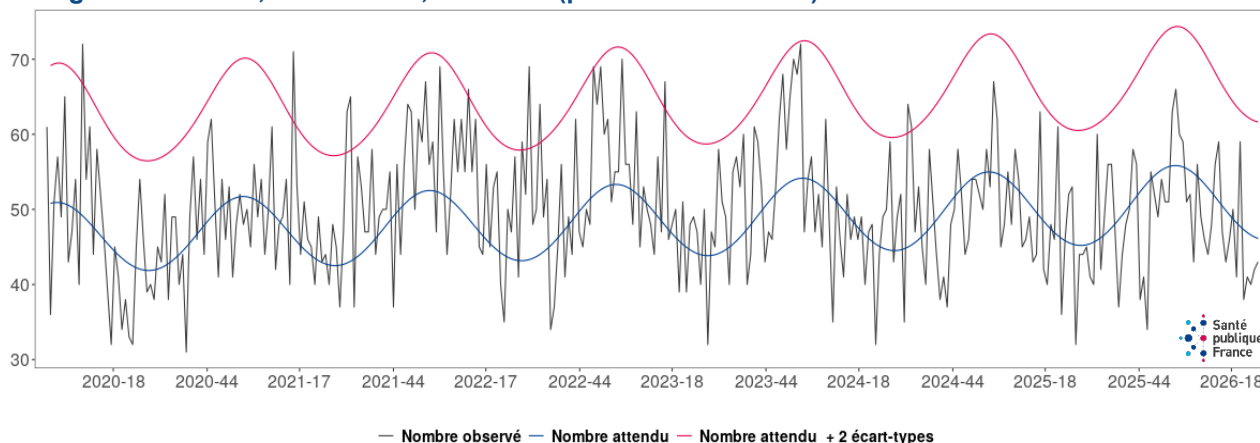
Les données sanitaires proviennent de l'association SOS Médecins d'Ajaccio (actes médicaux pour allergie).

Mortalité toutes causes

Mortalité Insee

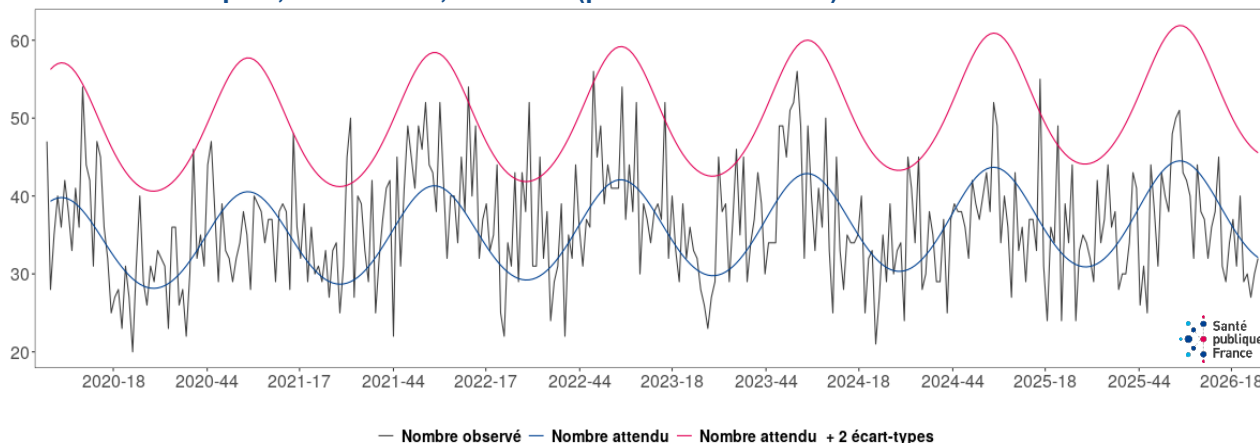
Aucun excès significatif de mortalité toutes causes n'était observé au niveau régional en S26 (figures 3 et 4). Pour rappel, la Corse est passée en vigilance orange canicule le lundi 22 juin (S26).

Figure 3 – Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, tous âges confondus, 2019 à 2026, en Corse (point au 07/07/2026)



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

Figure 4 – Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (rouge) de décès, chez les 75 ans et plus, 2019 à 2026, en Corse (point au 07/07/2026)



Source : Insee. Exploitation : Santé publique France.

Certification électronique des décès

Dans le cadre de l'épisode de canicule exceptionnel qui vient de se terminer, Santé publique France a analysé les décès certifiés par voie électronique (qui représentaient en Corse 41 % de la mortalité totale en avril 2026).

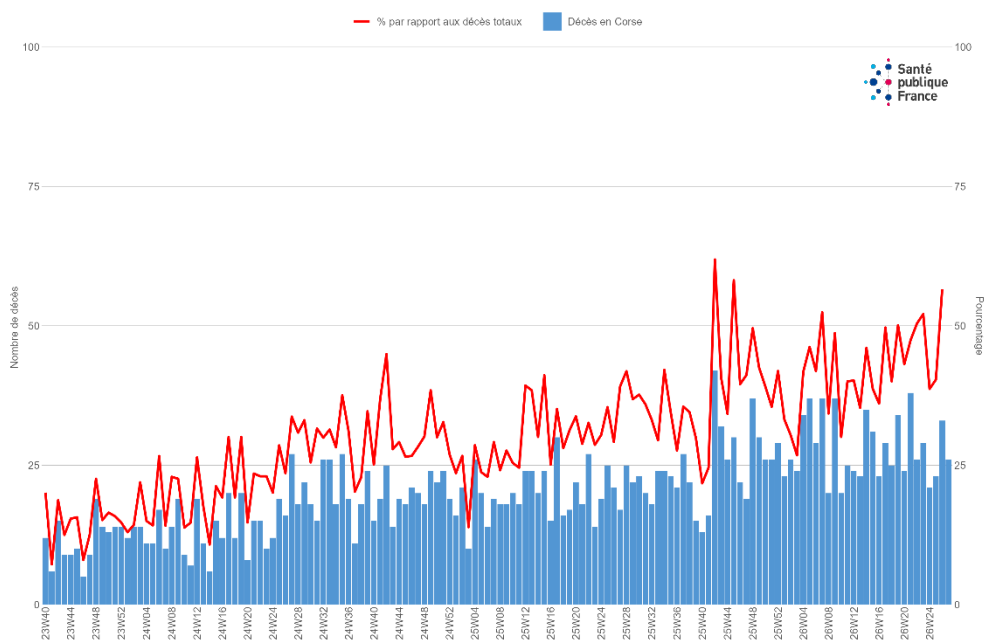
Les données suivantes sont à interpréter avec prudence compte tenu de la faible part de décès certifiés électroniquement dans la région ainsi que des faibles effectifs pouvant engendrer de fortes fluctuations d'une semaine à l'autre.

En Corse, le nombre de décès certifiés électroniquement était en diminution en S27 par rapport à la semaine précédente : 26 décès ont été enregistrés en S27 (vs 33 en S26 et 23 en S25, semaine

précédant le début de la vague de chaleur), correspondant à une diminution de 21 % par rapport aux données observées en S26.

Au vu des résultats de la mortalité Insee, l'augmentation du nombre de décès certifiés électroniquement observée la semaine passée était due à une meilleure déclaration dans la région cette semaine-là (figure 5).

Figure 5 – Nombre hebdomadaire de décès certifiés électroniquement, toutes causes confondues, et pourcentage de décès certifiés électroniquement par rapport aux décès totaux en Corse, semaines 40-2023 à 27-2026 (point au 07/07/2026)



Source : certification électronique des décès, Inserm-CépiDC. Exploitation : Santé publique France.

Méthodologie

Dans la région, le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues de 33 communes transmettant leurs données d'état-civil sous forme dématérialisée. La couverture de la mortalité atteint 75 % dans la région. **En raison des délais légaux de déclaration d'un décès à la commune et de remontée des informations d'état-civil à l'Insee, les effectifs de décès sont incomplets sur les 10 à 15 derniers jours. Les données de la dernière semaine ne sont pas présentées car en cours de consolidation.**

Le nombre hebdomadaire attendu de décès est estimé à partir du modèle européen EuroMOMO (utilisé par 19 pays). Le modèle s'appuie sur 9 ans d'historique (depuis 2011) et exclut les périodes habituelles de survenue d'événements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies).

Début 2020, la certification électronique des décès permettait d'enregistrer 20 % de la mortalité nationale. En lien avec l'épidémie de COVID-19, le déploiement de ce dispositif a progressé, permettant d'atteindre 58 % de la mortalité nationale fin 2025. Cette part de décès certifiés électroniquement est hétérogène sur le territoire (entre 10 % et 75 % selon les régions) et selon le type de lieu de décès (utilisé pour environ 80 % décès survenant à l'hôpital, mais uniquement 20 % des décès survenant à domicile). En région Paca, la couverture de la certification électronique des décès était estimée, fin 2025, à 64 % de la mortalité totale.

Compte tenu de la montée en charge régulière de l'utilisation de ce système, l'interprétation de l'évolution hebdomadaire des décès, en particulier au niveau régional, doit être effectuée avec prudence. **Les effectifs de décès certifiés électroniquement sont présentés jusqu'à la semaine S-1, alors que ceux issus des données transmises par l'Insee sont présentés jusqu'à la semaine S-2 (compte tenu des délais de transmission).**

Actualités

• Santé périnatale en France : 10 années d'évolutions contrastées.

Les actions de promotion de la santé menées avant, pendant et après la grossesse comptent parmi les plus efficaces pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Elles sont également considérées comme portant le meilleur retour sur investissement (loi de Heckman, prix Nobel d'économie). Pourtant, malgré des avancées notables — comme la baisse du tabagisme pendant la grossesse ou la diminution de la prématurité — les dernières données de Santé publique France, publiées ce jour, révèlent des défis persistants. Inégalités territoriales, dégradation de l'état de santé des femmes avant la grossesse, ou encore évolution contrastée des pratiques d'accouchement appellent à une mobilisation collective renforcée.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Pour lire le bulletin national, [cliquez ici](#).

• Santé périnatale et petite enfance en Corse entre 2012-2024.

- Avec 6,9 ‰, la Corse avait le taux de natalité le plus faible de l'ensemble des régions française.
- Les femmes bénéficiaires de l'aide médicale d'État (AME) ou de la complémentaire santé solidaire (C2S) représentaient 7,2 ‰ en Corse (respectivement 0,6 ‰ et 6,6 ‰) en 2024, taux très inférieurs aux taux nationaux (17,4 ‰ et respectivement 2,5 ‰ et 14,9 ‰).
- La Corse était la 2e région hexagonale avec la part de femmes de 35 ans ou plus la plus élevée lors de l'accouchement (30,4 ‰).
- Elle était la région française avec la proportion de séjours pour accouchement avec hémorragie du post-partum la plus faible (6,1 ‰).
- Les nourrissons de petit poids pour l'âge gestationnel représentaient 8,5 ‰ des naissances vivantes, proportion inférieure au niveau national (9,6 ‰).
- La proportion de nourrissons de gros poids pour l'âge gestationnel était également inférieure par rapport au niveau national (8,0 ‰ des naissances vivantes en Corse vs 9,6 ‰ au niveau national).

Pour lire le bulletin régional, [cliquez ici](#).

• Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 7 juillet 2026, n°16.

- Accidents de la vie courante motivant un recours aux soins hospitaliers chez les enfants âgés de 1 à 10 ans : étude des facteurs associés au sein de la cohorte Elfe ;
- Analyse des événements indésirables graves chez les patients hospitalisés en psychiatrie : étude descriptive rétrospective ;
- Santé perçue dégradée et inégalités d'accès aux soins en Guadeloupe : les personnes vulnérables plus souvent concernées.

Pour lire le bulletin, [cliquez ici](#).

Au programme : une journée avec une session plénière et 8 ateliers parallèles explorant des enjeux majeurs de santé publique, des thèmes variés, et une journée de formation inédite avec 6 sessions animées par des experts.

Nous vous invitons dès à présent à découvrir :

- le [pré-programme](#)
- l'[offre de formation](#)
- à vous [inscrire aux conférences](#) de votre choix.

Pour toute question :

info@rencontressantepubliquefrance.fr



Partenaires

Santé publique France Paca-Corse remercie vivement tous ses partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à la surveillance épidémiologique, en particulier :

les établissements de santé, notamment les services des urgences participant au réseau OSCOUR®, l'association SOS Médecins d'Ajaccio, les médecins participant au Réseau Sentinelles, les services de réanimation sentinelles, les établissements médico-sociaux, les laboratoires de biologie médicale, le CNR des arbovirus (IRBA - Marseille), le CNR des infections respiratoires dont la grippe et le SARS-CoV-2 (Lyon), l'équipe EA7310 (antenne Corse du Réseau Sentinelles) de l'université de Corse, Météo-France, l'Insee, le CépiDc de l'Inserm, le GRADeS Paca ainsi que l'ensemble des professionnels de santé..



Le point focal régional (PFR)

Alerter, signaler, déclarer

tout événement indésirable sanitaire, médico-social ou environnemental
maladies à déclaration obligatoire, épidémie
24h/24 - 7j/7

Tél 04 95 51 99 88

Fax 04 95 51 99 12

Courriel ars2a-alerte@ars.sante.fr

Sentinelles

Inserm



Participer à la surveillance et à la recherche en soins primaires

Le réseau Sentinelles est un **réseau de recherche et de veille en soins primaires** (médecine générale et pédiatrie) en France hexagonale. En partenariat avec Santé publique France, ce réseau **collecte, analyse et diffuse des données épidémiologiques fournies par des médecins Sentinelles volontaires** : plus de 1 100 médecins généralistes et une centaine de pédiatres.

Les médecins Sentinelles peuvent contribuer à diverses activités : une **surveillance continue via la déclaration hebdomadaire des cas vus en consultation** pour 9 indicateurs de santé, une **surveillance virologique des infections respiratoires aiguës** (pour identifier et caractériser les virus circulant sur le territoire) et des **études épidémiologiques** ponctuelles.

Actuellement une dizaine de médecins généralistes et un pédiatre participent régulièrement à nos activités en Corse.

Rejoignez les médecins Sentinelles en Corse et venez renforcer la représentativité de votre région !



Si vous souhaitez vous inscrire ou avoir plus d'information, remplissez le formulaire sur le site du réseau (QR code), ou contactez l'animatrice de votre région.



Shirley MASSE

04 20 20 22 19 / 06 64 84 66 62

masse_s@univ-corse.fr

rs-animateurs@iplesp.upmc.fr

Équipe de rédaction

Clémentine CALBA, Joël DENIAU, Florian FRANKE, Marie GRUNENWALD, Guillaume HEUZE, Yasemin INAC, Jean-Luc LASALLE, Quiterie MANO, Isabelle MERTENS-RONDELART, Dr Laurence PASCAL, Lauriane RAMALLI

Rédactrice en chef : Dr Céline CASERIO-SCHÖNEMANN

Pour nous citer : Bulletin épidémiologique hebdomadaire. Édition Corse. 8 juillet 2026. Saint-Maurice : Santé publique France, 9 pages, 2026.

Directrice de publication : Aude DE VIVIES

Date de publication : 8 juillet 2026

Contact : presse@santepubliquefrance.fr